

Les emplâtres mercuriels et à l'huile de foie de morue donnent de bons résultats.

ACNÉ MILIAIRE (HARDY)

Synonymie. — Miliun. — Grutum. — Tubercule miliaire. — Tubercule sébacé. — Tubercule perlé. — Acné albida. — Varus miliaire (ALIBERT). — État granité de la peau (HAUTGRIES).

Définition. — L'acné miliaire est un véritable kyste sébacé.

Symptomatologie. — Elle est formée par de toutes petites tumeurs, discrètes ou plus rarement confluentes, ne dépassant pas généralement le volume d'un grain de millet, atteignant rarement le volume d'un pois (*acné pisiforme du scrotum*, HARDY), arrondies, opalines, d'un blanc jaune ou laiteux, brillantes, ordinairement superficielles, sous-épidermiques. Elles sont parfois très dures lorsque la matière sébacée qu'elles renferment est, comme dans le cas de FORSTER, de Boston, calcifiée, constituant alors de véritables calculs (*calculs cutanés, pierres de la peau*).

Siège. — On les rencontre à la face, aux paupières, surtout à l'inférieure, aux tempes, au front, aux joues, aux organes génitaux de l'homme ou de la femme, isolées ou groupées.

Marche. — Elles s'accroissent parfois d'une façon très lente, mais sont toujours indolores.

Pronostic. — Le pronostic n'a aucune importance.

Diagnostic. — Le diagnostic est toujours facile. Au cas où, sur le visage, on penserait aux *sudamina*, on verrait, en incisant la saillie, que, dans le milium, elle contient de la matière sébacée; et du liquide (sueur), dans les *sudamina*.

Étiologie. — L'acné miliaire existe parfois isolément, mais elle coïncide assez souvent avec d'autres variétés d'acné. L. BROcq l'a observée fréquemment à la suite de scarifications, chez les lupiques.

Anatomie pathologique. — L'acné miliaire est constituée par une fine couche de tissu fibreux renfermant des cellules épidermiques et des matières grasses et sébacées.

Traitement. — KAPOSI a obtenu l'exfoliation des corpuscules de milium par des applications répétées de savon noir; le mieux est d'énucléer chaque élément après avoir ouvert sa loge avec la pointe d'un bistouri fin ou d'un scarificateur; on peut ensuite cautériser la poche avec une solution d'acide chromique ou la teinture d'iode.

ACRODYNIE

Synonymie. — Érythème endémique.

Symptomatologie. — Les manifestations cutanées de l'acrodynie, maladie épidémique observée principalement à Paris en 1828, ayant une certaine analogie avec la *pel-*

lagre et déterminée par l'usage de la farine de froment altérée, se résument en érythèmes à types variables (simple, polymorphe, bulleux, etc.), siégeant aux membres, plus particulièrement aux membres inférieurs et surtout aux faces palmaires et plantaires, et en une coloration brunâtre de l'épiderme. Les symptômes généraux constatés consistaient en troubles digestifs, convulsions, douleurs dans les membres.

Pronostic. — L'affection était souvent mortelle.

Traitement. — Comme traitement on employait principalement la révulsion sur le rachis.

ACTINOMYCOSE (MALADIE DE RIVOLTA)

C'est une affection qui détermine, dans les tissus profonds et sur la peau, des tumeurs de forme et de consistance variables et qui est causée par un champignon appelé *actinomyces* (HARTZ).

ADÉNOMES SÉBACÉS (P. BALZER ET P. MÉNÉTRIER)

Définition. — « Cette dénomination, disent E. BESNIER et A. DOYON, sert provisoirement à désigner pour l'étude actuelle diverses tumeurs, malignes ou bénignes, simples ou

ulcéreuses, qui sont ou ont été considérées comme ayant pour siège anatomique un des éléments du système sébacé. »

Variétés. — Ils en distinguent deux groupes :

1° LES ADÉNOMES SÉBACÉS ULCÉREUX CANCROÏDAUX (*acné cancréale*, *acné sébacée partielle*, *acné sénile*) (voir l'article *séborrhée*);

2° LES ADÉNOMES SÉBACÉS BÉNINS.

Ceux-ci, confondus avec les *nævi vasculaires verruqueux* de DARIER (*adénomes sébacés congénitaux* de J.-J. PRINGLE), sont « des épithéliadénomes lobulés sébacés bénins ».

Symptomatologie. — Ce sont de petites saillies, parfois discrètes, plus souvent confluentes, ne dépassant guère le volume d'un pois, peu colorées en général, mais toujours plus ou moins vasculaires.

Siège. — Elles siègent à la face, principalement sur les parties latérales du nez et dans le sillon naso-génien.

Traitement. — Le traitement doit consister dans l'éradication des petites tumeurs au moyen de la curette, de l'électro-cautère, du thermo-cautère, puis en pansements antiseptiques.

AINHUM

Définition. — **Symptomatologie.** — L'ainhum est une maladie spéciale, exotique, des orteils, exclusivement ob-

servée chez les sujets de race noire et consistant dans la production, à la base du cinquième orteil principalement, d'un anneau fibreux qui, débutant à la face inférieure de l'organe, l'étreint peu à peu de façon à l'entourer complètement et creuse un sillon de plus en plus profond au niveau duquel l'orteil finit au bout de plusieurs années (dix ans quelquefois) par se détacher, laissant une plaie dont la cicatrisation se fait en général normalement.

Pathogénie. — Cette maladie, qui évolue sans douleur et sans symptômes généraux, serait, d'après HERMANN, WEBER, WUCHERER, SCHÜPPEL, produite par un épaissement hypertrophique et une rétraction consécutive du tissu conjonctif dermique avec atrophie par compression et disparition du tissu osseux sous-jacent.

Traitement. — J.-F. DA SILVA-LIMA, de Bahia, a pu sauvegarder l'orteil en incisant prématurément le cordon fibreux.

ALBINISME

Synonymie. — Achromie cutanée congénitale. — Leucodermie.
— Vitiligo achromateux.

Définition. — On donne le nom d'albinisme à une difformité de la peau consistant en l'absence congénitale et plus ou moins complète de la pigmentation ; l'albinisme peut être généralisé ou partiel, comme cela se voit chez les nègres pies.

Symptomatologie. — La peau est transparente, d'un blanc mat, laiteux, ou rosée; les poils, rares, sont complètement blancs ou d'une couleur blanc-jaunâtre, fins, soyeux ; les yeux, par suite de l'absence de pigment, sont tout à fait spéciaux : l'iris et la pupille paraissent rouges ; en même temps les albinos sont atteints de nystagmus et sont photophobes ou mieux héliophobes (Buzzi).

Ces individus sont en général plus faibles que les autres de corps et d'esprit.

Étiologie. — D'après ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE, l'albinisme serait le résultat d'un arrêt de développement.

ALBUGO UNGUÉAL

Synonymie. — Achromie des ongles.

Définition. — **Symptomatologie.** — La décoloration des ongles est caractérisée par la présence, sur le tissu unguéal, de taches nombreuses en forme de points ou de lignes. Elle coïncide souvent avec un mauvais état général.

ALOPÉCIE

Définition. — Le nom d'alopecie doit s'appliquer à la chute des cheveux et des poils, pendant, comme le fait très

justement remarquer L. BROCO, que « le processus pathologique décalvant est encore en pleine évolution ».

L'alopécie peut être congénitale ou acquise.

ALOPÉCIE CONGÉNITALE

Dans cette première forme qui est rare, les cheveux et les poils manquent totalement ou partiellement (*atrachie* et *oligotrichie*) ; les individus qui en sont atteints présentent souvent des signes de débilité ; dans certains cas, le système pileux se développe tardivement plus ou moins (*alopécie congénitale temporaire*).

ALOPÉCIE ACQUISE

Lorsqu'elle est acquise, l'alopécie peut tenir à une foule de causes ; elle peut être physiologique, comme l'*alopécie sénile*, l'*alopécie prématurée idiopathique*, ou pathologique (*alopécies symptomatiques*), sous la dépendance de maladies graves, aiguës (fièvres éruptives, fièvre typhoïde, état puerpéral) se produisant alors avec rapidité (*alopécie aiguë*, *effluvium capillorum* ou *defluvium capillorum*) ou chroniques (syphilis, phtisie, cancer, rhumatisme), ou encore d'affections du système nerveux (*alopécie névrotique*, cas de RAVATON, ROMBERG, COOPER, etc.).

E. BESNIER et A. DOYON signalent chez les jeunes filles et les jeunes femmes la chute des cheveux généralisée, mais facilement curable en rapport avec des troubles menstruels ou hématoïétiques (*mues alopéciques*, *alopécies temporaires*).

Elle peut encore dépendre d'affections cutanées proprement dites (séborrhées, lupus, acnés, favus, trichophytie, pelade, etc.). Ces dernières variétés seront étudiées avec les affections qui les engendrent.

ALOPÉCIE PHYSIOLOGIQUE

Alopécie sénile. — Alopécie prématurée idiopathique.

ALOPÉCIE SÉNILE

Cette forme se manifeste en général à un âge plus ou moins avancé, quelquefois cependant dès quarante-cinq ou cinquante ans ; elle atteint surtout le système pileux du cuir chevelu mais aussi celui du pubis et de la barbe.

La femme est moins souvent alopécique que l'homme.

Les cheveux blanchissent, deviennent secs et tombent.

La chute commence habituellement par le front et le sommet de la tête, laissant une couronne de cheveux plus ou moins nombreux autour du crâne, qui est complètement glabre sauf quelques petits poils follets existant çà et là. La peau est lisse, tendue, luisante, amincie ; elle est atrophiée dans tous ses éléments : glandes sébacées, follicules pileux, etc.

ALOPÉCIE PRÉMATURÉE IDIOPATHIQUE

Synonymie. — Alopécie progressive du cuir chevelu. — Alopécie prématurée héréditaire, anticipée, précoce (E. BESNIER et A. DOYON).

L'alopécie prématurée idiopathique est due à un défaut de vitalité du système pileux, souvent héréditaire et plus

fréquent chez les hommes que chez les femmes, probablement parce que ces dernières soignent plus leur chevelure que les premiers et que ceux-ci sont soumis à une série de causes : travaux intellectuels, émotions morales, excès, etc., auxquels les femmes sont moins exposées.

Elle débute vers l'âge de vingt ans environ par le vertex et marche ensuite de la même façon que l'alopecie sénile.

On a noté constamment, chez les sujets atteints, de l'hyperidrose du cuir chevelu et une élévation locale de la température; un symptôme fréquemment observé (90 fois p. 100, dit L. Brocq), c'est la présence de la séborrhée sèche.

Quelle qu'en soit la cause, les alopecies sénile et prématurée idiopathique ne constituent qu'une difformité sans gravité; elles rendent toutefois certains sujets sensibles au froid qui développe chez eux des névralgies, des douleurs rhumatismales, etc.

ALOPÉCIE PATHOLOGIQUE

Cette variété est consécutive aux maladies graves, aiguës ou chroniques; on la rencontre après la fièvre typhoïde, les fièvres éruptives, après l'accouchement, dans le cours de la phtisie, du cancer, de l'anémie, de la lèpre, de la syphilis où elle affecte une forme spéciale (*alopecie syphilitique*; voir plus loin).

Dans ces divers types, l'alopecie est ordinairement partielle et plus ou moins intense; elle est disséminée sur la totalité du cuir chevelu; la chevelure est *éclaircie*. Les cheveux qui ne tombent pas sont cependant altérés: ils sont secs, décolorés, grêles, se laissant facilement arracher. Deux causes président surtout au développement de ces

alopecies: d'une part, le défaut de vitalité commun à tous les tissus et dû à l'état morbide et, d'autre part, l'absence de soins hygiéniques et de propreté pendant la maladie.

ALOPÉCIE SYPHILITIQUE

Tout autre est l'alopecie syphilitique: elle se montre pendant la période secondaire et son aspect est absolument caractéristique dans la plupart des cas, lorsqu'elle atteint certaines régions qui sont dégarnies partiellement de cheveux, d'où le nom d'*alopecie en clairières*.

L'alopecie syphilitique s'étend souvent aux sourcils (région externe); elle est parfois généralisée.

Pronostic. — Le pronostic des alopecies varie suivant leurs causes; dans l'alopecie due à des affections graves aiguës, la chevelure reprend peu à peu son état normal; dans les maladies chroniques comme la chlorose et la syphilis, il en est de même; les alopecies congénitale, sénile, prématurée idiopathique, sont incurables.

Traitement. — Certaines alopecies, comme l'alopecie congénitale, l'alopecie sénile, ne sont passibles d'aucun traitement; il en est presque toujours de même de l'alopecie prématurée idiopathique contre laquelle on doit néanmoins lutter avec les lotions et frictions excitantes; HARDY recommande la pommade dite *de Dupuytren*.

Moelle de bœuf.	75 grammes.
Extrait de quinquina préparé à froid.	40 —
Teinture de cantharides.	5 —
Jus de citron.	5 —
Huile de cèdre.	} aa X gouttes.
Bergamote.	

Contre les alopecies sous la dépendance d'affections du cuir chevelu, il n'y a pas d'autre traitement à employer que celui qui s'applique à ces maladies elles-mêmes.

L'alopecie syphilitique est passible de la même règle. E. BESNIER conseille, dans ce cas, de porter les cheveux aussi courts que possible et, après avoir savonné tous les matins le cuir chevelu avec de l'eau chaude, d'appliquer une couche de la pommade suivante :

Acide salicylique.	5 grammes.
Soufre précipité.	10 —
Lanoline.	} aa 50 —
Vaseline.	

puis le soir, de frictionner, avec une brosse douce imbibée de :

Alcoolat de romarin.	100 grammes.
Teinture de cantharides.	10 —

ou

Acide salicylique.	1 —
----------------------------	-----

Les alopecies symptomatiques, consécutives à des maladies générales graves, réclament d'abord le traitement général de ces maladies, puis l'emploi de frictions excitantes alcooliques, de pommades comme celle de HARDY :

Moelle de bœuf.	60 grammes.
Huile de ricin.	30 —
Acide gallique.	3 —

ou celle-ci, de BAZIN :

Moelle de bœuf préparée.	} aa 60 grammes.
Graisse de veau préparée.	
Baume du Pérou.	4 —
Vanille.	2 —
Huile de noisette.	8 —

Dans tous les cas, il est logique de donner le fer et l'arsenic.

ANÉMIE CUTANÉE

L'anémie cutanée n'est pas, à proprement parler, une maladie de la peau ; elle est cependant la cause de diverses altérations soit épidermiques, soit glandulaires, et peut influencer sur l'état d'un certain nombre de dermatoses dont elle supprimerait la coloration ordinaire. Elle est générale ou partielle ; passagère ou persistante.

ANÉMIE CUTANÉE GÉNÉRALE

Symptomatologie. — Dans l'anémie cutanée générale provenant tantôt d'une diminution dans la quantité totale du sang (*oligémie, ischémie*), tantôt d'une diminution de la proportion des globules rouges avec ou sans augmentation des globules blancs (*aglobulie* ou mieux *hypoglobulie, pseudo-leucémie, leucocythémie*), la peau est affaissée, décolorée, pâle, blanche, d'autres fois d'un blanc sale, jaunâtre ou verdâtre, parfois elle a la couleur de la cire ou la pâleur cadavérique ; elle est sèche et dure (*xérodémie*) ou sécrète une sueur froide ; elle desquame parfois en petites écailles fines, sèches ou graisseuses.

La température est abaissée dans la plupart des cas, augmentée plus rarement, dans certaines variétés d'anémie chronique.

On a noté fréquemment divers troubles de la sensibilité :

sensations de froid, d'engourdissement, anesthésie plus ou moins complète, parfois une véritable douleur.

L'anémie cutanée générale est due à des états généraux comme la syncope, la métrorrhagie, ou à des maladies chroniques ou prolongées comme la tuberculose, la chlorose et le cancer.

ANÉMIE CUTANÉE PARTIELLE

Les anémies locales sont le résultat de la contraction et du rétrécissement du calibre des vaisseaux provoqués soit par la compression mécanique (bandages trop serrés, bande d'ESMARCH), soit par une influence vaso-motrice (froid, courant électrique, etc.).

L'œdème est une des causes de l'anémie cutanée ; dans ce cas, la peau tendue, brillante, ressemble à l'albâtre.

Pronostic et Traitement. — Le pronostic et le traitement des anémies cutanées varient nécessairement suivant les causes qui les ont engendrées.

ANIDROSE

Définition. — **Symptomatologie.** — L'anidrose consiste en une diminution ou une suppression générale ou locale de la sécrétion sudorale ; d'où résulte un état sec et rugueux de la peau qui est souvent le siège d'une desquamation

furfuracée et d'une sensation subjective de sécheresse, de tension et de chatouillement.

Étiologie. — Physiologique, congénitale et permanente, constituant, pour ainsi dire, l'état normal chez certains sujets (ce qui est assez rare et ce que l'on pourrait appeler l'*anidrose idiopathique*), elle est plus souvent pathologique, congénitale et permanente dans l'ichthyose, ou acquise et transitoire, symptomatique soit de maladies générales comme le diabète et la paralysie, soit d'affections cutanées comme l'eczéma, le psoriasis, le pityriasis rubra, les dermatites exfoliatives, etc., apparaissant ou disparaissant avec les affections qui lui ont donné naissance

Pronostic et Traitement. — Le pronostic et le traitement varieront donc avec ces affections ; on pourra essayer en outre les diaphorétiques connus : jaborandi, pilocarpine, et employer surtout le traitement externe : bains, bains de vapeur, douches, massages.

ASTÉATOSE

Définition. — On désigne sous le nom d'astéatose la diminution de la sécrétion de la graisse destinée à lubrifier la surface de la peau.

Symptomatologie. — L'épiderme devient, dans ce cas, sec, friable et se détache facilement sous forme d'une desquamation lamelleuse ou furfuracée.

Durée. — Pronostic. — La durée et le pronostic de cet état sont absolument sous la dépendance des causes qui le provoquent.

Étiologie. — Ces causes sont : ou des agents extérieurs comme le savon, la lessive, les produits chimiques qui, par une action répétée, soustraient à l'épiderme une trop grande quantité de graisse, ou des maladies de la peau comme l'ichthyose, le psoriasis, la lèpre, etc.

Traitement. — En première ligne, le traitement de l'astéatose doit comprendre la suppression des causes qui la produisent ; et, en deuxième lieu, la sudation provoquée, qui est le moyen le plus actif, conseillée par E. BESNIER et A. DOYON ; enfin, comme adjuvants, tous les corps gras : vaseline, lanoline, glycérine, huile de foie de morue, axonge, etc.

ATROPHIE CUTANÉE

Définition. — On désigne sous ce nom, dit KAPOSI, une affection caractérisée par une diminution de l'épaisseur générale de la peau ou de ses propriétés biologico-chimiques. Elle peut être diffuse ou partielle, idiopathique ou symptomatique.

ATROPHIE CUTANÉE DIFFUSE

Symptomatologie. — Pour KAPOSI, l'atrophie cutanée diffuse comprend :

- 1° La xérodermie ;
- 2° L'atrophie sénile.

La XÉRODERMIE, *peau parcheminée*, renferme elle-même deux formes dont l'une est le *xeroderma pigmentosum* (voir ce mot), l'autre un *second type* dans lequel « le tégument externe depuis le milieu de la cuisse jusqu'à la plante du pied, plus rarement depuis le bras jusqu'à la paume de la main, présente une couleur blanche singulière, est tendu par places et ne peut être que difficilement soulevé, il est pâle ; son épiderme est extrêmement aminci, terne, ridé ; il se soulève en lamelles minces et brillantes comme de la baudruche ».

Les mains et les pieds (doigts et orteils, paume et plante) sont extrêmement sensibles et de cette sensibilité résulte une difficulté considérable pour la marche et le travail manuel.

C'est une affection qui remonte à la première enfance et reste stationnaire.

ATROPHIE SÉNILE. — La peau du vieillard prend, au fur et à mesure que l'individu avance en âge, une consistance et un aspect spéciaux. Elle devient sèche (*induration* de PAGET), ridée, amincie, rugueuse et couverte d'une fine desquamation (*pityriasis des tabescents, xérodermie des vieillards*) ; elle est flasque, mobile sur les tissus sous-jacents et garde facilement la forme des plis qu'on lui a imprimés ; sa coloration est, en général, plus foncée que celle de la peau